

Les Elections des Délégués de Classe – FEUILLE DE CORRECTION

Voici une série d'affirmations. A toi d'indiquer si elles sont correctes ou fausses.

		VRAI	FAUX	Explications si nécessaire
1	Les Délégués de Classe (DC) peuvent être élus à n'importe quel moment de l'année.		X	Ils doivent être élus au maximum 7 semaines après la rentrée. Si un élève élu quitte l'établissement, il faut élire de nouveau un binôme et cette fois-ci à n'importe quel moment de l'année.
2	Tous les élèves d'une même classe sont électeurs.	X		Aucune différence n'est faite entre les "nouveaux " et les redoublants.
3	Seuls les candidats (élèves) qui se présentent peuvent être élus.		X	Les élèves peuvent voter pour un élève qui ne se présente pas. Dans ce cas, ils écrivent le nom sur un bulletin vierge. C'est alors aux élèves de convaincre à l'élue d'être leur délégué. S'il ne veut pas, il faut refaire une élection.
4	Un DC peut démissionner	X		Cependant, le motif doit être très sérieux. Cet acte n'est pas anodin. L'élue doit en parler au Professeur Principal.
5	Un vote de confiance de la classe peut entraîner la démission d'un DC	X		Si un délégué ne remplit pas sa fonction correctement, la classe peut demander un vote de confiance au PP pour la démission. Le délégué peut refuser et il peut donc rester délégué.
6	Il est interdit de faire une campagne électorale.		X	Chaque candidat peut créer des affiches et présenter son programme aux autres élèves de la classe
7	En cas d'égalité entre deux candidats, le plus jeune est élu.	X		C'est la loi.
8	Au premier tour, un candidat peut être élu à la majorité absolue	X		C'est la moitié des voix + 1
9	Au deuxième tour, les candidats sont élus à la majorité relative.	X		Celui qui a le plus grand nombre de voix.
10	Le nombre de suffrages exprimés est utilisé pour calculer la majorité absolue et la majorité relative.	X		Surtout la majorité absolue. Les suffrages exprimés = Nombre de votants – Nb abstentions – Bulletins blancs ou nuls
11	L'élection peut se dérouler à main levée.		X	Le vote se fait à bulletin secret. Le vote a lieu dans un isolement.
12	Chaque délégué se présente avec son suppléant. Il faut 2 délégués et 2 suppléants par classe	X		Les élèves votent pour un binôme. Lors du 1 ^{er} tour, ils peuvent cependant composer eux-mêmes des binômes sur des bulletins vierges.
13	Un élève de la classe d'origine étrangère peut être élu.	X		Tous les élèves d'une même classe peuvent être élus.
14	Le vote a lieu dans la classe du professeur principal		X	Une salle de vote est prévue avec des isolements, une urne et des bureaux
15	Pour aller voter, il n'y a pas besoin de documents		X	Il faut prendre sa carte d'électeur et un papier pour prouver son identité (carte de resto scolaire, carnet...)
16	Les élus (titulaires et suppléants) sont annoncés par voix orale		X	Les résultats sont donnés par voix écrite, c'est-à-dire un procès verbal.